



PREFET DE L'EURE

**Arrêté n° CAB-RE-2015-41
Portant attribution de la médaille de la famille Française**

**LE PRÉFET DE L'EURE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu les dispositions des articles D215-7 à D215-12 du code de l'action sociale et des familles,
Vu les propositions formulées par l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure,
Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1^{er} : la médaille de la famille française est décernée aux mères de famille dont les noms suivent, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation :

Médaille d'OR

Madame Nadia BRENNE
20, résidence de la mare aux saules
27700 LES ANDELYS
9 enfants

Madame Marthe JOLY
21, rue des mimosas
27590 PITRES
9 enfants

Médaille d'ARGENT

Madame Nathalie HEUTTE
291, route de Samson
27210 FOULBEC
7 enfants

Madame Danièle FORMENTEL
15, ancienne côte d'Etrépaguy
27700 LES ANDELYS
6 enfants

Madame Sophie JEANNE
10, square de la lune
27100 VAL DE REUIL
6 enfants

Madame Michèle RENIER
15, route de Montfort
27520 VOISCREVILLE
6 enfants

Médaille de BRONZE

Madame Georgette TERRADE
4, rue Montmédy
27000 EVREUX
5 enfants

Madame Françoise NOURY
7, route du Bulhot
Le Chesnay
27800 BOSROBERT
4 enfants

Article 2 : Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

A Evreux, le 28 avril 2015

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale de la Préfecture



Anne LAPARRE-LACASSAGNE